

## Aide-mémoire pour les formateurs/trices des stagiaires

Quand	Quoi	Délai	Remarque(s)	Document(s) – lieu où le trouver
<b>Juillet / août</b>	Programme de formation	Arrivée du/de la stagiaire	Avez-vous pensé à réunir tous les formateurs/trices potentiel·le·s pour discuter avec eux/elles et distribuer les objectifs en fonction des compétences et activités de chacun·e ?	Programme de formation Exemples + document sous : <a href="https://www.orf-vd.ch/programme-de-formation.html">https://www.orf- vd.ch/programme-de-formation.html</a>
<b>Août</b>	Programme de formation	Arrivée du/de la stagiaire	Doit contenir les 28 objectifs + les compétences méthodologiques, sociales et personnelles. Attention aux activités -> concrètes, réalistes et réalisables	
<b>Août</b>	Création du compte du/de la stagiaire sur le site de l'OV-AP par l'entreprise	Arrivée du/de la stagiaire	L'accès est gratuit pour les formateurs/trices. N'hésitez pas à en créer pour les autres si besoin	Sur le site de l'OV-AP -> création du compte sous : <a href="http://www.ov-ap.ch">www.ov-ap.ch</a> -> connexion -> FAQ -> Guide d'utilisateur pour formateurs/trices en entreprise
<b>Août ou septembre</b>	Inscription aux 1ers CI	Dès réception du mail de l'ORF-VD	En dehors des heures de cours à l'école professionnelle. Souhaitez-vous conserver la main sur les inscriptions futures ? Si non, alors laissez votre stagiaire le faire	Par mail de l'ORF-VD sur le site du CEP : <a href="https://www.cep.vd.ch/apprentissage/apprentis">https://www.cep.vd.ch/apprentissage/apprentis</a>
<b>Septembre</b>	STA5 Entretien initial	15 décembre pour l'évaluation	Il serait temps de prévoir l'entretien initial pour la STA5 (minimum 2 mois) Avez-vous pensé à donner vos attentes durant cet entretien ?	Formulaire à <b>faire signer à l'entretien initial</b> sous : <a href="https://www.bdefa2.ch/auth/login#">https://www.bdefa2.ch/auth/login#</a> (Seuls ont accès les formateurs/trices qui ont signé le contrat ou/et le/la responsable du/de la stagiaire (des fois, le/la RH))

<b>Septembre</b>	DFP	15 décembre	En même temps que l'entretien initial, demandez les DFP à traiter en lien avec la STA (2 pour la STA et les autres selon le programme de formation établi)	Les DFP sont sur le site de l'OV-AP <a href="https://www.ov-ap.ch/fr-ch/">https://www.ov-ap.ch/fr-ch/</a> Chemin d'accès à cet endroit : <a href="https://www.orf-vd.ch/dfp.html">https://www.orf-vd.ch/dfp.html</a> ainsi que d'autres informations
<b>Octobre/ Novembre</b>	UF2 Entretien initial	15 janvier	Il serait temps de prévoir l'entretien initial pour l'UF2 (si pas déjà fait) Avez-vous pensé à donner vos attentes durant cet entretien ?	Formulaire à faire signer à l'entretien initial sous : <a href="https://www.bdefa2.ch/auth/login#">https://www.bdefa2.ch/auth/login#</a> (Seuls ont accès les formateurs/trices qui ont signé le contrat ou/et le responsable du stagiaire (des fois, le RH))
<b>Décembre</b>	Entretien d'évaluation STA5	15 décembre	Tous les points doivent être justifiés	<a href="https://www.bdefa2.ch/auth/login#">https://www.bdefa2.ch/auth/login#</a> pour la partie d'insertion des notes
<b>Décembre</b>	DFP	15 décembre	Les DFP des STA sont transmis au moment de l'évaluation. Les autres DFP doivent être contrôlés. Idéalement, il est plus simple de les recevoir en même temps pour ensuite les traiter.	Avoir le suivi des DFP avec le document de « suivi et de contrôle » (pas obligatoire mais vivement conseillé) : <a href="https://www.orf-vd.ch/dfp.html">https://www.orf-vd.ch/dfp.html</a>
<b>Décembre/ janvier</b>	STA6 Entretien initial	30 mars	Processus identique à la STA5	
<b>Décembre/ janvier</b>	DFP	30 mars		
<b>Décembre/ janvier</b>	Entretien d'évaluation UF2	15 janvier	Tous les points doivent être justifiés. Merci d'indiquer vos commentaires sur le dossier afin que l'ORF-VD puisse voir vos remarques	<a href="https://www.bdefa2.ch/auth/login#">https://www.bdefa2.ch/auth/login#</a> pour la partie d'insertion des notes

<b>Décembre</b>	Rapport pratique	1 <sup>er</sup> mars	S'assurer que le/la stagiaire ait commencé à compléter son rapport pratique (il aura eu ½ jour de formation durant les CI sur ce domaine)	Document sur le site de l'OV-AP déjà en possession de votre stagiaire puisque il/elle l'a téléchargé lors du cours sur le rapport pratique.  Il est utile de reprendre les DFP pour remplir le rapport pratique. Beaucoup d'éléments sont à l'intérieur, s'ils ont été correctement réalisés.
<b>Décembre</b>	Rapport pratique	1 <sup>er</sup> mars	Remise au propre du programme de formation pour qu'il soit à jour	Chez vous
<b>Janvier</b>	Rapport pratique	1 <sup>er</sup> mars	Dater et signer le rapport pratique de votre stagiaire pour envoi à l'ORF-VD le 1 <sup>er</sup> mars au plus tard !	<a href="https://www.orf-vd.ch/examens.html">https://www.orf-vd.ch/examens.html</a>
<b>Février/ mars</b>	UF2 -> oral		Par les CI -> évaluations de l'UF2  Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à votre stagiaire de vous présenter son UF à l'oral pour l'entraîner. Ca les aide beaucoup !	<a href="https://www.bdefa2.ch/auth/login#">https://www.bdefa2.ch/auth/login#</a> pour la partie d'insertion des notes
<b>Mars</b>	Entretien d'évaluation STA6	30 mars	Processus identique à la STA5	
<b>Mai</b>	Examens	Fin mai, début juin		
<b>Juin, juillet</b>	Fin d'apprentissage		Fêter la réussite ;-) )	